



**PRÉFET
D'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires d'Indre-et-Loire**

Descartes - Barrage sur la Creuse
Travaux de suppression de la pile située entre les 2 pertuis
Éléments de communication aux riverains

La direction départementale des territoires d'Indre-et-Loire (DDT37) réalisera à partir du 22 septembre et jusqu'à fin octobre 2025 des travaux de suppression de la pile située entre les deux pertuis profonds du barrage de Descartes.

- Démolition de la pile centrale des pertuis profonds en rive droite pour éviter l'accumulation d'embâcles.

Actuellement les embâcles se retrouvent coincés au niveau des pertuis profonds en raison de la faible largeur d'écoulement et s'accumulent faute de solution technique pour les retirer et en l'absence d'accès pour les engins. Cette accumulation vient perturber le bon écoulement des eaux, créant de potentiels risques en cas de montée des eaux.

Cette accumulation peut également pénaliser la continuité piscicole et sédimentaire.

Face à cette situation le Préfet d'Indre-et-Loire a validé en septembre 2024 en présence et en accord avec les élus du territoire concerné, la réalisation de travaux de démolition de **la pile centrale des pertuis profonds en rive droite de la Creuse pour éviter l'accumulation d'embâcles**.¹

La démolition de la pile centrale des pertuis profonds permettra d'augmenter la largeur d'écoulement à 12 m (contre 5.2 m actuellement entre chaque pile). Cette démolition diminuera considérablement le risque de formation d'embâcles.

Les embâcles présents seront retirés et les matériaux de démolition seront évacués vers une filière de traitement/valorisation/stockage appropriée.

- Reprise du fond formé par l'accumulation de pierres à l'amont des pertuis

La reprise mécanique des pierres accumulées en amont immédiat des pertuis profonds permettra d'aligner le fond amont sur moins d'une dizaine de mètres de long et de large avec le fond existant au passage des pertuis

Ainsi, les écoulements seront légèrement décélérés en amont des pertuis et offriront en ce lieu des conditions de nage plus confortables pour les espèces piscicoles en déplacement (moindre mobilisation des capacités d'endurance et réduction de la fatigue). Les pierres récupérées seront régallées sur le fond dans le prolongement aval des pertuis.

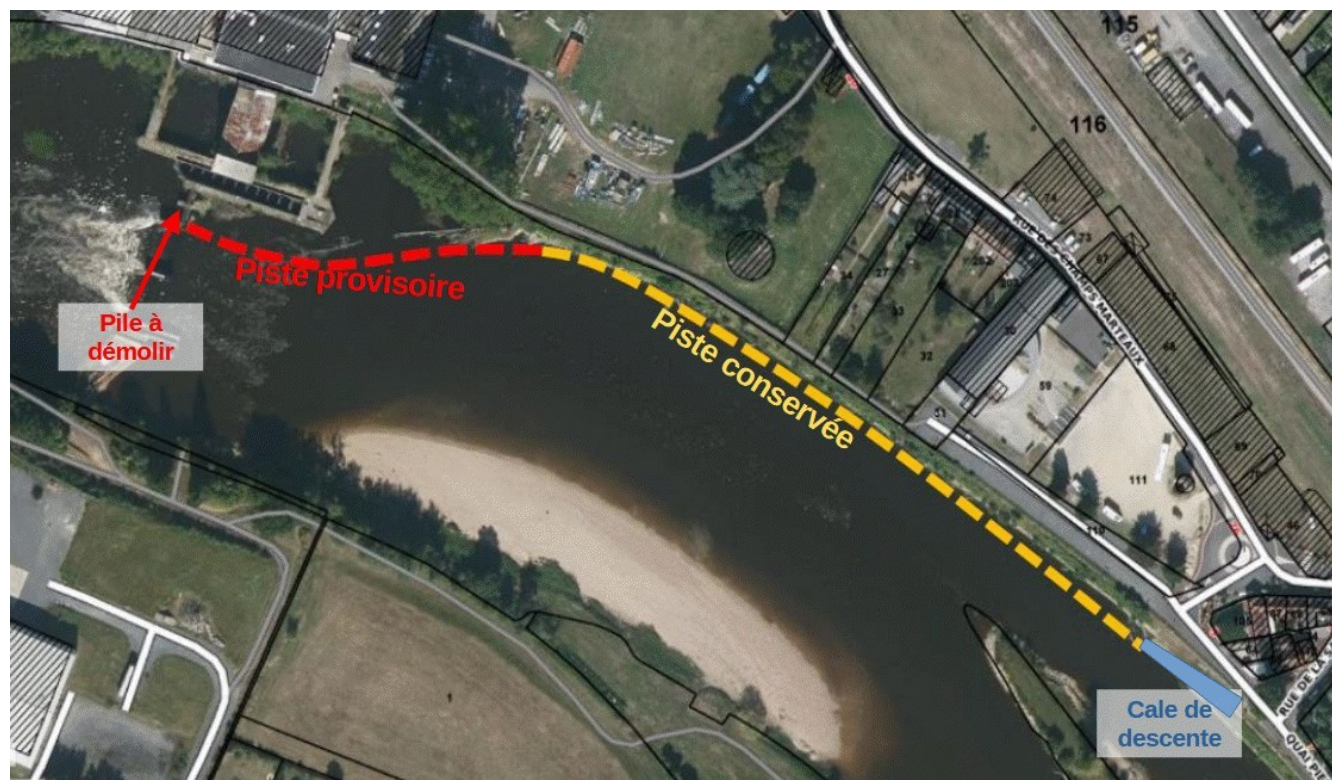
Création d'un chemin d'accès pour la réalisation des travaux et pour l'entretien du site

Actuellement aucun chemin de service ne permet d'accéder au barrage. Les travaux de suppression de la pile et de régallage des pierres accumulées nécessitent la création d'un chemin d'accès pour l'amenée du matériel et l'export des embâcles et des éléments de la pile. Le cheminement préférentiel pour ces travaux se situe entre la cale de descente située en rive droite à l'amont du barrage et le barrage en raison d'une faible profondeur d'eau à l'étiage sur ce linéaire.

¹ NB : Cette démolition était également prévue dans le projet initial d'équipement hydro-électrique du barrage porté par Force Hydraulique de Descartes.

Ce chemin d'accès en enrochements sera dimensionné et conçu pour le passage des engins nécessaires aux travaux (pelle mécanique et camion). Il a vocation à rester en place sur une partie du linéaire, le long du mur de soutènement du chemin piéton, afin de conserver un accès au barrage, notamment pour le retrait des éventuels embâcles qui pourront s'accumuler par la suite. Il servira également pour faciliter l'entretien du mur de soutènement sur cette même rive et constitue une première phase des travaux de renforcement de ce dernier. La partie aval de la piste située dans la bande active d'écoulement de la Creuse sera démontée pour ne pas entraver l'écoulement des eaux et la continuité écologique. .

Plan de situation de la piste d'accès



Vue aérienne des embâcles coincés à retirer



Avant



Après



